



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 762 400 €  
3 rue Jules Guesde 92300 Levallois-Perret  
562 070 714 R.C.S. Nanterre

## J2F Finances

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 6 007 500 €  
3 rue Jules Guesde 92300 Levallois-Perret  
481 479 863 R.C.S. Nanterre

### **LANCEMENT D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE PORTANT SUR LES ACTIONS PRODEF**

- **PRIX DE L'OFFRE : 1 040 € PAR ACTION**
- **DURÉE DE L'OFFRE : DU 11 JANVIER AU 24 JANVIER 2011 INCLUS**
- **RETRAIT OBLIGATOIRE : 25 JANVIER 2011**

En date du 6 janvier 2011, l'AMF a apposé son visa n° 11-004 sur la note conjointe établie par J2F FINANCES et PRODEF, décrivant les modalités de l'offre publique de retrait (OPR) suivie d'un retrait obligatoire des actions PRODEF non encore détenues par la société J2F FINANCES ou les membres du Concert.

Le 10 janvier 2011, l'AMF a publié sous le numéro 211C0025 un avis d'ouverture de l'OPR.

Le nombre total des actions visées est de 952.

Le prix de l'offre est identique à celui fixé pour l'OPRA qui s'est déroulée du 19 novembre au 9 décembre 2010, soit 1 040 € par action.

La durée de l'OPR est fixée du 11 janvier au 24 janvier 2011 inclus.

Le 25 janvier 2011, les actions PRODEF détenues par le public qui n'auront pas été apportées à l'OPR seront transférées au profit de J2F FINANCES moyennant une indemnisation de leurs propriétaires d'un montant identique au prix de l'OPR, soit 1 040 € par action.

La note conjointe décrivant les modalités de l'opération, comporte en partie 4 l'avis de l'expert indépendant et en partie 5 l'avis du conseil de surveillance de PRODEF.

Cette note conjointe, ainsi que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables des sociétés J2F FINANCES et PRODEF sont publiées sur le site de PRODEF ([www.prodef.fr](http://www.prodef.fr)) ainsi que sur celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Elles sont en outre tenues gratuitement à la disposition du public au siège social respectif des sociétés J2F FINANCES et PRODEF.

A l'issue du retrait obligatoire, les actions de PRODEF seront radiées du marché Nyse Euronext (Compartiment C).

---

#### **A propos de PRODEF :**

Après la cession de l'activité de propreté, qui constitue un tournant majeur pour le groupe, PRODEF entend désormais se consacrer à son activité de fabrication et de commercialisation de produits d'entretien pour collectivités et industriels, et à son activité immobilière.